



MODULE 6 RECRUTEMENT, INTEGRATION, DROIT DU TRAVAIL

SEQUENCE 2 Procéder à son 1^{er} recrutement

Durée : 1/2 journée (3h30)

Objectifs de la séquence :

- Maîtriser l'ensemble des règles qui vont de la définition du besoin de recrutement à l'intégration réussie de la personne recrutée

Objectifs pédagogiques de la séquence :

- Savoir définir le besoin en recrutement et la fiche de poste
- Déterminer le contrat le mieux adapté par rapport à l'organisation, les contraintes de coût, les projets de la structure, les aides à l'embauche
- Savoir cerner les composantes financières : fourchette de rémunération, composition de la rémunération
- Identifier les éléments de droit et les obligations en termes de recrutement.
- Savoir rédiger une offre attractive et garante d'efficacité du recrutement
- Identifier les critères pertinents de recrutement, permettant une hiérarchisation efficace des candidatures
- Savoir conduire les entretiens pour effectuer un choix pertinent
- Déterminer la procédure d'intégration au poste adaptée à son environnement
- Savoir gérer et sécuriser la période d'essai
- Répertorier l'ensemble des formalités préalable à l'embauche.

Modalités pédagogiques :

Le bénéficiaire est l'acteur principal de son parcours, nous proposons une démarche pédagogique proactive, au cours de laquelle il ne s'agit pas uniquement de recevoir et de capitaliser des connaissances, il s'agit aussi de recréer des situations au plus proche de la réalité afin que les stagiaires puissent s'approprier les enseignements, pour mieux les utiliser dans leur quotidien professionnel.



Les participants se muniront autant que possible d'exemples de recrutements réalisés.

Approches et Méthodes pédagogiques :

- Alternance entre des séances de formation théoriques et pratiques incluant des animations pédagogiques attrayantes restant en lien avec la thématique de formation choisie (adaptation des modules et contenus des cours théoriques à la thématique du projet et du métier).
- Mise en œuvre de méthodes interactives fondée sur des études de cas, sur de nombreux exercices et **« ateliers » de mise en pratique basée sur la résolution concrète de situation-problème**, notamment par des cas pratiques de recrutement et par des simulations d'entretien.
- Mise en œuvre de méthodes dite « analogiques » centrée sur de nombreux exemples.
- Ces méthodes seront adaptées par le formateur, selon la réceptivité des stagiaires, leurs niveaux et besoins